



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures,

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan s'est réuni à la Mairie, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Valérie MORIN, Vice-Présidente.

PRÉSENTS : Collège des Élus : Mme MORIN, Vice-Présidente, Mme ALLOIX, M. BERGES, M. BONADEI, Mme LAMOTTE, Mme SUKKARIE

Collège des Membres actifs : Mme BUCCIAGLIA,, Mme CHARAF-HNINA, Mme FOREST, M. MORAS

Membre de droit : M. VANZWAELMEN, Directeur de l'EPAJG.

EXCUSÉS :

M. LABARDIN, Président, M. BIDEAU, M. DARTIALH,
Mme GALIACY, CAF de la Gironde

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mme BURGIN, M. JOYEUX, Mme RIVENC

ABSENTS :

Monsieur GLEYZE, Président du Département de la Gironde
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Gironde (DRAJES).
Responsable du Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine - Bordeaux (CRIJNA).

Invités présents :

M. DUMONT, Directeur Général des Services – Ville de Gradignan
M. BOUDIGUE, Directeur Général Adjoint des Services - Pôle Vie locale – Ville de Gradignan
M. CARQUIL, Chargé de structure EPAJG Bourg
Mme CHARLES, Directrice du centre de loisirs « Clos du Vivier »
Mme TREMBLIER, Chargée de structure Espace Barthez

Invités excusés :

Melle PORTETS, Chargée de structure EPAJG Malartic
M. NICANOR, Association Prévention Spécialisée « Feu Vert »

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LAMOTTE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 16

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 15 septembre 2023

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

II. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2023

III. DÉLIBÉRATION

2023/09/21 – 01	Convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités locales entre la Préfecture de la Gironde et l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan.
-----------------	---

IV. POINT D'ACTIVITÉ PAR STRUCTURE ET DIFFUSION DE FILMS DES SÉJOURS D'ÉTÉ

V. QUESTIONS DIVERSES

LA SÉANCE EST OUVERTE

MADAME LA VICE-PRÉSIDENTE OUVRE LA SÉANCE ET EXCUSE LES DIFFÉRENTS MEMBRES ABSENTS.

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

«Bonjour à toutes et tous, merci d'être présents ce soir, je sais qu'un certain nombre d'entre nous doit partir tôt ce soir, ce CA sera donc rapide puisqu'il n'y a qu'une seule délibération à voter, des points d'activité et puis Fabien a pensé à programmer deux petits vidéos pour vous montrer les films des séjours de cet été.

«Nous allons commencer cette séance.

« Je vous propose de désigner Madame Marie-Line LAMOTTE comme secrétaire de séance. Marie-Line ? »

Madame LAMOTTE

«Oui»

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

« Pour l'adoption du secrétaire de séance, nous votons, à l'unanimité, merci. »

« Nous devons voter le procès-verbal du conseil d'administration du 22 juin 2023 que vous avez reçu par mail.

« Avez vous des remarques sur ce procès-verbal ? des modifications ?

« Si vous êtes d'accord je vous propose de l'adopter, tout le monde est d'accord, pas d'opposition ?

« Nous approuvons s'il vous plaît, à l'unanimité. Je vous en remercie.

Le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Madame la Vice-Présidente passe à l'examen de la délibération inscrite à l'ordre du jour

2023/09/21-01

Convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités locales entre la Préfecture de la Gironde et l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan.

Mis en ligne le 04/10/2023

Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan

EPAJG

2023/09/21- 01

**CONVENTION PORTANT PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE
DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES DES COLLECTIVITES LOCALES
ENTRE LA PREFECTURE DE LA GIRONDE
ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC POUR L'ANIMATION DES JEUNES A GRADIGNAN
(E.P.A.J.G.)**

- AUTORISATION -

Madame Valérie MORIN, Vice-Présidente de l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan, expose au Conseil d'Administration :

Mesdames, Messieurs,

L'article 139 de la loi N°2009-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales et le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 donne la faculté aux collectivités territoriales de transmettre par voie électronique leurs actes soumis aux contrôles de légalité.

L' E.P.A.J.G désireux de participer à ce processus de dématérialisation souhaite conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec la Préfecture de la Gironde.

L'E.P.A.J.G. décide d'effectuer par voie électronique de télétransmission tous les actes, y compris les actes budgétaires, soumis au contrôle de légalité.

C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir :

- > DECIDER de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires ;
- > APPROUVER les termes de la convention entre l'E.P.A.J.G. et la Préfecture de la Gironde pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité selon les conditions définies dans la convention jointe en annexe ;
- > AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes.

Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

La Vice- Présidente,

Le secrétaire de séance,



Valérie MORIN

M. Hanotte

Cette délibération donne lieu aux déclarations suivantes :

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

«Il faut que l'on passe cette délibération pour permettre la télétransmission des actes de collectivité locale entre la Préfecture de la Gironde et l'EPAJG.

« Fabien tu veux nous en parler un petit peu ?

Monsieur VANZWAELMEN,

«Effectivement c'est une délibération obligatoire à passer entre la Collectivité en l'occurrence l'EPAJG et la Préfecture. Et donc aujourd'hui pour pouvoir envoyer en télétransmission, dès le vote du budget supplémentaire, il nous fallait passer en vote cette délibération tout simplement.

Monsieur BOUDIGUE,

«La Ville a passé la même délibération en conseil municipal lundi puisque c'est une obligation réglementaire pour l'ensemble des collectivités.

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

«Vous avez des questions sur le sujet ?

Monsieur VANZWAELMEN,

«Il est joint une convention qui établit le fonctionnement entre l'établissement public et la Préfecture, cette convention reprend l'ensemble de l'articulation administrative.

Monsieur BERGES,

«J'ai une question, et s'il y a un bug informatique, des virus, hackers...il y a un double papier ?

Monsieur DUMONT,

«Le système est un système de tunnel entre la Ville et la Préfecture, c'est à dire que personne d'autre ne peut rentrer, c'est un système fermé. On ne peut pas hacker, sauf une erreur de manipulation humaine, c'est pour cela qu'il y a des formations du personnel que ce soit pour la Préfecture et la Ville en même temps sur ce sujet. Cela ne passe pas par internet classique.

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

« Si vous en êtes d'accord je vous propose de l'approuver, merci à l'unanimité. »

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Madame LA VICE-PRÉSIDENTE,

«Nous pouvons passer maintenant à l'actualité de l'EPAJG. Élodie tu veux commencer

Madame CHARLES,

«L'été a été très bien rempli par diverses programmations. Globalement l'été s'est très bien passé. Beaucoup moins chaud vous l'avez remarqué sur le mois de juillet, on a pu maintenir moins de chose que prévues malheureusement nous avons eu des petits soucis notamment de transporteurs qui n'ont pas pu assurer nos sorties malgré les heures de recherche pour trouver d'autres compagnies de car. Nous avons dû annuler les premières sorties plage du mois de juillet, nous avons compensé avec des baignades en piscine pour le bonheur de tous.

Nous n'avons pas accueilli cet été sur la semaine comme d'habitude la ferme pédagogique qui a annulé sa venue du fait de la canicule du mois d'août. Les températures rendant trop dangereux le transport des animaux. Les chevaux étaient bien présents sur le Clos du Vivier. Il y a des chances que nous arrêtions notre partenariat avec cette ferme notamment du fait de l'augmentation des coûts importants.

Malgré quelques écueils, comme chaque année d'ailleurs, il y a eu plein de belles animations et nous avons encore eu des familles ravies.

Une fréquentation encore en augmentation avec vraiment de conséquentes augmentations sur l'été avec des semaines à plus de trente en moyenne que le prévisionnel sur le bâtiment maternel et élémentaire.

Tpakap a très bien fonctionné sur les deux semaines, quasi complet à chaque fois.

Et la rentrée qui démarre très fort, avec une très très grosse fréquentation, la capacité d'accueil du bâtiment élémentaire est atteinte. En maternelle, l'effectif est en hausse, on se rapproche des 140 qui n'était plus le cas depuis deux ans, on a du monde. Mais on a aussi des équipes d'animation pratiquement complètes à cette date, ce qui n'est pas le cas tous les ans, avec de belles candidatures, je pense que l'on va avoir une très belle équipe d'animation 2023-2024 c'est plutôt positif.

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

«Merci, très bien, des questions ?

Madame LAMOTTE,

«J'ai juste une question, est-ce que c'est en lien avec les effectifs scolaires, on peut le prévoir, le fait qu'il y a de plus en plus de personnes.

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« Non, ce n'est pas en lien avec les effectifs scolaires, Fabien

Monsieur VANZWAELMEN,

«Les effectifs scolaires sont stables depuis déjà deux trois ans au moins aux alentours de 2000, entre 1980 et 2000 enfants donc nous cela n'a pas de rapport entre le nombre d'enfants scolarisés et la fréquentation du Clos du Vivier ou des Tourelles ou même du Château Malartic.

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« On continue avec Vanessa pour l'Espace Barthez.

Madame TREMBLIER,

« Bonsoir, pour l'Espace Barthez, un bel été également, une équipe en petit effectif, on le savait au démarrage, on avait aussi fait l'animation en conséquence. On avait fait le choix d'être sur une animation en direction du aller vers, vers le public principalement, on a vécu des quartiers d'été, des auberges espagnoles ce que vous avez pu vivre pour certains d'entre vous qui êtes venus boire le thé.

Des sorties familles ont été organisées sur l'été, quatre au total, avec des sorties plages, mais aussi des sorties de proximité. Un été plutôt actif sur le mois de juillet et un peu plus calme sur le mois d'août avec un public moins présent aussi dans le quartier, plus en vacances, à l'extérieur, cela s'est ressenti au niveau de la fréquentation mais nous avons maintenu les activités. Nous avons vécus de bons moments de partage.

Il y a aussi eu des actions spontanées très appréciées. D'autres actions pourraient émerger durant l'année 2023-2024 comme des temps de répit des parents ou autres, à creuser sur cette rentrée.

Et puis le dernier évènement en date, « Un Air de Fête » le samedi 16 septembre, un bel évènement. C'était quasiment notre première édition pour tous à part une collègue, on en retire de belles choses, une belle fréquentation, belle dynamique. Nous allons profiter de notre connaissance de cette manifestation pour construire la prochaine édition avec des commissions d'habitants, des participations impliquées.

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« Très bien merci Vanessa, avez-vous des questions sur ce sujet ? Non très bien, cela va être rapide ce soir.

RIRES

Monsieur CARQUIL,

« Pour le Bourg, un très bel été encore une fois. Nous avons eu 107 jeunes différents sur l'été pour à peu près 930 places proposées, ils ont pu faire pas mal d'activités. Trois séjours : il y a eu un séjour au Pays Basque, fin août du 21 au 24 août, 15 jeunes de 12 à 16 ans, le séjour à Argelès sur Mer tout début juillet, séjour préparé avec les jeunes depuis plusieurs mois, avec 15 jeunes de 14 à 17 ans aussi et le séjour Rouffiac partagé puisqu'on avait des enfants-jeunes de 8 à 13 ans dont 15 ados de 11 à 13 ans.

L'été s'est terminé le 1^{er} septembre avec la soirée de fin d'été et la présence d'environ 120 personnes, petite soirée habituelle avec repas et projections des films des séjours.

Depuis la mi-septembre l'ensemble de l'activité ados les mercredis, les sessions découvertes, le club culinaire, tout est complet, les ateliers, il reste encore un peu de places sur l'atelier magie qui prend de plus en plus d'ampleur, mais le théâtre, le dessin, la zumba tout est reparti complet.

Le tROCKé, voit aussi son activité relancée pour une nouvelle saison, scènes ouvertes, le théâtre d'impro. D'ailleurs c'était hier soir, il y avait une soixantaine de personnes, demain soir une autre scène ouverte. Grosse soirée le 13 octobre, pour nous c'est un peu le lancement des concerts, vous êtes évidemment tous invités à cette soirée.

Et pour finir le côté « Infos Jeunes » . Nous relançons un petit peu tout cela, il y a eu quelques forums, le lycée cet après-midi, le Campus la semaine dernière. Le tROCKé sera également présent lors du forum du lycée le jeudi 28 avec les services de la Ville, médiathèque, T4S, mais aussi la mission locale qui sera là, Feu Vert ou encore notre collègue Caroline Ducros qui sera présente pour recueillir les paroles des élèves.

Monsieur VANZWAELMEN,

« Concernant l'été on peut parler aussi du Château Malartic, Sandra PORTETS n'est pas là mais revient bientôt, elle sera de retour de congé maternité le 30 octobre. Les animations ce sont bien déroulées. Il a fallu mettre les bouchées doubles pour l'équipe d'animation et de direction parce que en l'absence de Sandra évidemment il a fallu s'organiser, je l'ai déjà dit à d'autres moments mais je le répète.

Le séjour s'est bien déroulé, vous allez voir une ébauche après sur les vidéos qui vous sont proposées. La soirée avec les familles fin juillet s'est bien déroulée avec la présence d'environ 60 personnes qui se sont présentées le soir pour un partage, auberge espagnole, échange avec les animateurs sur les animations du mois de juillet, c'est un moment fort qui est repéré maintenant, c'était la deuxième année, c'est un peu comme la Guinguette et la soirée fin de l'été, ce sont des moments privilégiés où les familles se déplacent, rencontrent les équipes et peuvent échanger avec leurs enfants c'est un vrai moment de partage.

L'actualité c'est la reprise des activités au sein du Château, avec une bonne fréquentation de manière générale sur ces activités.

L'accompagnement à la scolarité le dispositif porté par l'EPAJG à l'échelle de l'ensemble des écoles élémentaires de la ville, pratiquement tous les groupes sont finalisés, on a beaucoup travaillé en juin, et nous travaillons encore avec les enseignants pour axer ce dispositif vers les publics prioritaires, orientations de la CAF .

Nous travaillons beaucoup sur la programmation de l'année prochaine, les vacances de Noël, le séjour montagne, l'été 2024.

Je vous propose désormais de regarder deux vidéos qui ont été diffusées le soir de la soirée « quant vient la fin de l'été ». Il me semble effectivement intéressant que vous puissiez découvrir ce que les adolescents et les animateurs vivent sur ces séjours.

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« Très bonne idée, il faudra le refaire.

DIFFUSION DES FILMS DES SEJOURS 2023.

APPLAUDISSEMENTS

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« Alors félicitations à nos animateurs, on disait que c'est bien d'avoir ces films et les parents le voit à la soirée fin de l'été, ils sont ravis de voir les enfant, les films.

Madame SUKKARIE,

« Ils ont des copies les parents ?

Monsieur VANZWAELMEN,

« Oui sur demande pendant la soirée, les parents viennent avec leur clé USB.

Je vous propose de visionner un dernier film, le teaser du Festival Play 2023, pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le voir.

DIFFUSION DU TEASER PLAY 2023

APPLAUDISSEMENTS

Madame la VICE-PRÉSIDENTE,

« Bravo, c'est bien de finir une réunion par des applaudissements, si vous n'avez pas de question Nous allons lever la séance pour permettre à tout le monde d'aller assister au match de rugby. Merci à tous et bonne soirée.